

## Ouverture de la séance du 12 messidor an II (30 juin 1794) et lecture de la correspondance

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Ouverture de la séance du 12 messidor an II (30 juin 1794) et lecture de la correspondance. In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 282;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_25527\\_t1\\_0282\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25527_t1_0282_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

# Séance du 12 Messidor An II

(Lundi 30 Juin 1794)

## Présidence de LACOSTE

La séance est ouverte par la lecture de la correspondance, et des adresses et pétitions suivantes.

### 1

L'agent national du district de Tarbes, département des Hautes-Pyrénées, écrit à la Convention nationale que l'énergie révolutionnaire et les vertus républicaines du représentant du peuple Monestier ont fait triompher dans ce district la raison et les lumières, qui y sont désormais à l'ordre du jour; que l'argenterie des ci-devant églises, se montant à 742 marcs 5 onces, a été remise, par ordre de ce représentant, dans la caisse du payeur général, et que 39 lots de biens de l'émigré Laforce, situés à Ossun et estimés 33,878 l., ont été vendus 112,325 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (1).

### 2

Les membres composant le tribunal du district d'Uzès-la-Montagne, département du Gard, félicitent la Convention nationale sur le décret qui précipite dans l'abyme le monstre de l'athéisme et les scélérats qui l'avoient fait naître; ils expriment leur indignation contre des scélérats plus grands encore qui ont osé porter une main paricide sur deux des plus zélés défenseurs des droits du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Uzès-la-Montagne, 2 mess. II] (3).

« Citoyens Représentants,

Vous venez de mettre le comble à votre Gloire, en précipitant dans l'abyme, le monstre

(1) P.V., XL, 297. B<sup>in</sup>, 16 mess. (suppl<sup>t</sup>) et 17 mess. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Lois, n° 640; Audit. nat., n° 645 (l'Arbez au lieu de Tarbes); J. Fr., n° 644; M.U., XLI, 300 (pour 200); J. Mont., n° 65; J. Sablier, n° 1409.

(2) P.V., XL, 297. B<sup>in</sup>, 14 mess. (suppl<sup>t</sup>).

(3) C 308, pl. 1197, p. 28.

de l'athéisme, et les scélérats qui l'avaient fait naître; pour prix d'un aussi grand bienfait, des scélérats plus grands encore, ont osé porté une main parricide sur 2 des plus illustres, et plus zélés deffenseurs des droits du Peuple, mais, ô Comble du bonheur! Ce complot odieux a échoué; et les monstres, qui ont osé le concevoir et l'entreprendre, vont bien tôt payer de leur tête un aussi grand forfait: le tribunal éprouve la plus douce émotion, à la vûe de tant d'actes de sagesse et de justice, émanés de votre part. La chute de l'athéisme nous assure le règne de la morale et vos vertus celui des bonnes lois, de l'égalité, et des moeurs, qui seules peuvent rendre un Peuple libre, heureux et prospère ».

ROUVIÈRE (Présid.), DUMAS, Ph. GUIRAUD [et 3 signatures illisibles].

### 3

Les autorités constituées et la société populaire de Tell-les-Bois (1), département de Saone-et-Loire, félicitent la Convention nationale sur son active surveillance et sur la découverte des dernières conspirations, applaudissent au supplice des conspirateurs, l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait terrassé tous les ennemis de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Tell-le-Bois, s.d.] (3).

« Tandis que les soldats de la liberté terrassent de toutes parts les hordes d'esclaves, que la tyrannie avoit entassé sur les frontières de la liberté: continués nos dignes représentants de déjouer les complots de leurs perfides complices; que votre œuil pénétrant perce jusque dans l'ame de ces hommes équivoques, qui n'ont regardé — jusqu'à présent — la liberté que comme une illusion. L'amour de la patrie, le Bien du peuple, n'est que sur leurs lèvres, et dans leurs expressions, mais la tyrannie est dans leur cœur; puisqu'ils sont à la solde des roys,

(1) Ci-dev<sup>t</sup> St-Martin-en-Bresse.

(2) P.V., XL, 297. B<sup>in</sup>, 14 mess. (suppl<sup>t</sup>).

(3) C 308, pl. 1197, p. 29.